PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Stratégie RH de l'Etat en Pays de la Loire

Feuille de route régionale 2026-2028

PFRH
Pays de la Loire

Agir ensemble pour un service public moderne, attractif et adapté aux enjeux régionaux

Issue des travaux collectifs des employeurs publics du territoire, coordonnés par la plateforme d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH), la nouvelle feuille de route se décline en ***45 actions concrètes****, pour moderniser les pratiques, accroître l'attractivité et la mobilité, être en soutien aux employeurs publics et aux agents. Élaborée en coordination avec le comité des DRH de l'État, elle a été signée par le préfet de région le 14 octobre 2026.*

UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE

Comité des DRH de l'Etat Pays de la Loire

Gouvernance

1 comité des DRH de l'Etat

5 comités locaux de l'emploi public

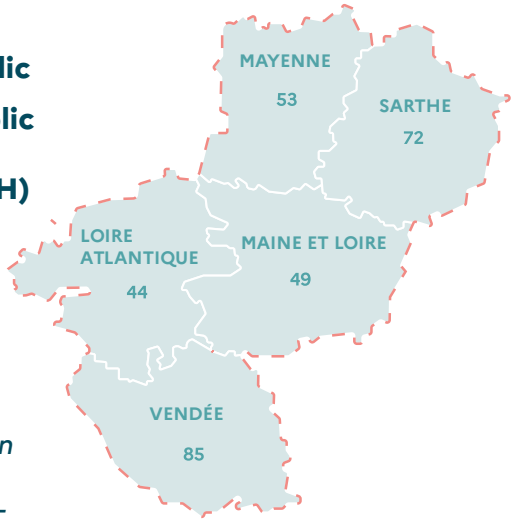
1 comité régional de l'emploi public

Plate-forme régionale d'appui à la GRH (PFRH)

Pilotage
Coordination
Accompagnement
Évaluation

La PFRH, placée sous l'autorité du préfet de région au sein des SGAR, est un relais privilégié de l'Etat en région. Elle assure un rôle d'appui, d'animation et d'expertise auprès des services de l'État et en inter-versants, sur la base d'une offre de services intégrée répondant aux enjeux RH territoriaux.

DES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES



284 043 agents publics 3 versants (2023)

5 départements 3,9 M habitants

30 % des agents ont plus de 55 ans

60 agents pour 1000 habitants

3 axes stratégiques

45 actions

1	Consolider la gouvernance territoriale de la politique RH de l'État et la mobilisation de tous les acteurs	**9** objectifs	**12** actions
2	Attirer les talents et fidéliser les agents	**12** objectifs	**20** actions
3	Accompagner les employeurs et les agents publics	**6** objectifs	**13** actions

Cette feuille de route s'appuie sur le projet stratégique «DGAFP 2030, partenaire des services publics»

PFRH Pays de la Loire
Secrétariat général pour les affaires régionales
Pôle moyens et modernisation

Plan d'actions

Téléchargez
la feuille de route
2026-28 ici

Consolider la gouvernance territoriale de la politique RH de l'État et la mobilisation de tous les acteurs

Renforcer la coopération et la mobilisation des acteurs interministériels, inter-versants et pluri-partenaires, pour une mise en œuvre adaptée aux spécificités du territoire. Capter les besoins, partager les initiatives, construire des réponses communes pour moderniser les pratiques, accompagner les transitions et renforcer la résilience.

exemples d'actions

- Organiser des plénières annuelles du comité des DRH et des CLEP avec suivi du plan d'action
- Développer les partenariats locaux
- Créer des groupes de travail sur des thématiques priorisées
- Elargir la gouvernance du comité des DRH et des CLEP
- Rechercher une couverture territoriale pour la mise en œuvre des actions

Attirer les talents et fidéliser les agents

Faire connaître la diversité des métiers auprès du jeune public, favoriser la transmission entre générations, faciliter les mobilités inter-versants et public/privé, simplifier le parcours des agents (logement, accompagnement social, projet professionnel).

exemples d'actions

- Développer la présence mutualisée sur les forums et salons
- Créer un réseau d'ambassadeurs de la marque CSP en Pays de la Loire
- Rechercher des dispositifs innovants favorisant les mobilités FP et public-privé
- Cibler les métiers prioritaires pour l'accès au logement
- Rendre plus visible l'action sociale

Accompagner les employeurs et les agents

Développer les compétences, promouvoir un environnement de travail inclusif, soutenant et capacitant : formation, immersion, espaces de discussion, échange de pratiques, co-développement et innovation.

exemples d'actions

- Formaliser la stratégie pluriannuelle régionale de formation 2027-29
- Accompagner les démarches de conduite du changement et les transitions
- Expérimenter et déployer des méthodes managériales innovantes
- Accompagner des démarches QVCT (méthodes, espaces de discussions)
- Poursuivre et renforcer l'appui de proximité aux SGCD